



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



20091530

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

31-07-2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT-DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0426 644 602**

Nom

(en entier) : **B.E.I.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Borgnette 12 - 7503 Froyennes**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DE MANDATS

A. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, l'Assemblée réunie le 24 avril 2020 décide de renouveler les mandats des administrateurs pour une nouvelle période de six ans, de Monsieur Pierre Decock (NN: 46.09.08-165-42) demeurant rue de la Borgnette, 10 à 7503 Froyennes et de Monsieur Maxime Decock (NN: 76.03.09-045-41) demeurant rue Pont Arrosoir, 1 à 7540 Rumillies.
Ces mandats prendront donc fin juste après l'Assemblée générale ordinaire de 2026.

B. Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Pierre Decock jusqu'à l'échéance de son mandat. Il décide aussi de nommer Monsieur Maxime Decock comme administrateur et Président du Conseil d'Administration.
Chacun pourra engager la société sur sa signature seule pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

Pierre Decock
Administrateur-Délégué

Maxime Decock
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).